

AVIS DE CONCOURS

Direction Santé et Mieux-être

Secrétaire-réceptionniste

Régulier à temps plein, syndiqué

35 heures par semaine

Salaire : entre 20,82 \$ et 26,54 \$ de l'heure

Entrée en fonction : Dès que possible

Numéro : 2024-213

Date d'affichage : 14 au 27 novembre 2024, 16h00

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité de la direction adjointe à la qualité et responsable des soins infirmiers, le titulaire du poste répond aux diverses demandes de renseignements en lien avec son secteur. Il accueille la clientèle et assure les suivis nécessaires. Il répond aux appels téléphoniques et dirige les demandes. Il assure la planification, l'organisation et la réalisation du travail de bureau en général.

**La description complète des tâches est disponible sur demande.*

EXIGENCES

- AEC en bureautique ou DEP en secrétariat ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente;
- 2 ans d'expérience (atout);
- Maîtrise de la langue française orale et écrite (grammaire et orthographe);
- Maîtrise de la suite Microsoft Office;
- Posséder un anglais fonctionnel;
- Connaissance des services offerts au CSMPVS;
- Connaissance de la terminologie médicale (atout);
- Connaissance du dossier médicale électronique DME (atout);
- Connaissance de la culture huronne-wendat (atout).

QUALITÉS REQUISES

- Ponctualité et assiduité
- Courtoisie
- Entregent
- Confidentialité
- Discrétion
- Diplomatie
- Gestion des priorités
- Jugement
- Minutie
- Proactivité
- Rapidité d'exécution
- Rigueur
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Capacité d'adaptation

POUR POSTULER

Date limite : 27 novembre 2024, 16 h 00

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Conseil de la Nation huronne-wendat

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

255, Place Chef Michel Laveau

Wendake (Québec) GOA 4V0

rh@wendake.ca

WENDAKE.CA



Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNHW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.



CONSEIL DE LA NATION
HURONNE-WENDAT

AVANTAGES SOCIAUX

- Fonds de pension à prestations déterminées
- Assurances collectives
- 6 % de vacances
- 6 % de maladies/obligations familiales
- 2 semaines de vacances payées pendant les fêtes
- Vendredis après-midi non travaillés et payés pendant l'horaire estival

ACCESSIBILITÉ

- Aux employés réguliers du CNHW syndiqués SECNHW
- Aux membres de la Nation huronne-wendat
* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- Aux employés temporaires du CNHW
- À la population